



## L'intégrale de l'année 2021 du CSEE WIN

### Sommaire

La CFE CGC première Organisation Syndicale d'Orange .....	1
Accord Intergénérationnel ? ou accord TPS ? .....	1
Orange Concessions, exemple de filialisation d'activité .....	2
Restauration et Activités Sociales : du trop-perçu ... non remboursé. ....	2
Le Travail hybride... ou flexible ? .....	2
Quelle suite pour l'année 2022 ? .....	2

## La CFE CGC première Organisation Syndicale d'Orange

Confirmé lors de la dernière élection du Conseil d'Administration, la CFE-CGC progresse dans son rôle de représentation du personnel d'Orange, cadre ou non-cadre avec **32% des votes**.

Mais face aux 5 autres Organisations Syndicales présentes chez ORANGE, c'est bien le petit jeu des additions qui permet d'obtenir une majorité de vote soit **50% des voix** pour faire passer un Accord ou un avis sur un Projet en CSEE !

Sans majorité, point de salut. Dans ce cas, la Direction d'Orange promulgue des décisions unilatérales (non négociées avec les syndicats) ou des Accords signés avec une partie des organisations syndicales jusqu'à obtenir une majorité de 50% des votes.

### Position de la CFE-CGC

#### Quoi penser de ces accords ou des projets qui ne sont pas signés par l'organisation principale d'Orange ?

Le temps des élections arrivera bien assez tôt, mais pour 2022, continuons de lutter pour l'unité syndicale et exercer notre réel pouvoir de négociation.

Pouvoir d'achat, organisation du travail, réorganisations multiples et perpétuelles, créations de filiales et négociations resteront au programme de 2022.

## Accord Intergénérationnel ? ou accord TPS ?

Dernier accord en date, signé à la va vite juste avant la fin de l'année, la CFE-CGC, marque son désaccord, tout comme la CGT, en ne signant pas cette proposition.

Déjà beaucoup d'inquiétudes dans les différents services pour « ceux qui restent » sans parler des propositions politiques des candidats à l'élection présidentielle sur les retraites.

Chez WIN : près de **33%** des salariés sont éligibles au TPS !  
Chez WIN : la moyenne d'âge est supérieure à **50 ans**.

Managers dans l'embarras, équipes surchargées, travail répartis car les remplacements d'un salarié sur deux ne se fera qu'après la période de TPS... et pas forcément dans la même équipe.

### Position CFE-CGC Pourquoi nous n'avons pas signé !

La CFE CGC demandait un réel plan intergénérationnel avec un transfert de compétences et l'embauches de jeunes diplômés, et une vraie équité ACO/AFO pour celles et ceux qui prendraient le TPS 2022...

#### La direction a répondu par :

- Un TPS moins généreux que l'ancien et payé à 65%
- Maintien des iniquités entre les ACO et les Fonctionnaires
- Une augmentation de la productivité (en clair, accroissement de la charge de travail pour « ceux qui restent »)
- Le recrutement principalement dans les filiales.
- Sous-traitance délocalisée ou travailleurs détachés.
- Sans oublier des modérations salariales à venir au regard du budget qui sera consacré aux nombreux départs en TPS...

## Orange Concessions, exemple de filialisation d'activité

Exemple de filialisation, la création d'Orange Concession a été suivie par les élus CFE CGC. Nous avons été présents pour négocier les conditions du transfert et proposer un accompagnement juridique et un suivi des salariés concernés.

Résultat : **86% des salariés** ont rejoint cette nouvelle filiale dédiée à l'activité des Réseaux d'Initiative Public.

### Position CFE-CGC

La transformation progressive d'Orange en holding avec des filiales par activité ne doit pas se faire au détriment des salariés du groupe. D'autres sujets vont arriver en 2022 : Cyber sécurité, Afrique, Totem, OBS SA ...

**Restons vigilants avec un syndicat fort qui connaît le Business et soutient l'entreprise, tout en défendant nos intérêts et notre travail.**

## Restauration et Activités Sociales : du trop-perçu ... non remboursé.

### « Give my money back ! »

Que ce soit pour la Restauration avec deux mois de repas en Télétravail non pris en charge ou des Activités sociales déléguées au CSE Central pour un montant largement supérieur aux dépenses, le mystère demeure entier...

En 2021, une fois de plus, **seulement 45%** de la somme versée au CSE Central a été dépensée pour des prestations WIN.

Et le reliquat non dépensé ? il est conservé par le CSE Central pour **faire des « Réserves »** ... à défaut de proposer des prestations vacances pour nos enfants.

### Position CFE-CGC Le compte n'y est pas !

La caisse du CSE Central continue d'être alimentée par des organisations syndicales qui piochent dans l'argent des salariés Orange.

Pourquoi ? Pour quel intérêt ? et jusqu'où cela ira-t-il ?

Le Compte familial WIN est déjà au plus bas avec à peine 50% de la subvention globale qui arrive jusqu'à nous.

Et en 2022 ? on annonce déjà une éventuelle augmentation de la taxe CSE Central pour financer les prestations rentrées scolaires...

## Le Travail hybride... ou flexible ?

Véritable bouleversement, ce sera le gros dossier de 2022.

Passé de **30% à plus de 65% en moins de 2 ans**, le contrat de télétravail a su séduire les salariés d'Orange avec en moyenne l'attribution de 2 jours par semaine.

Orange s'est engagé également dans la restructuration de sa stratégie immobilière avec comme objectif la baisse de **30% de ses frais immobiliers**... Baisse de surface, bureaux flexibles et partagés, alternance entre domicile et entreprise.

Mais n'oublions pas que ce sont les salariés qui fournissent leur espace de travail à domicile... et assument les charges qui vont avec (chauffage, électricité, internet mais surtout espace dédié)

### Position CFE-CGC

En 2022, soyons moteurs pour négocier un véritable **Accord Télétravail** qui reconnaisse justement les frais supportés par le salarié et obtenons un accord d'accompagnement de déménagement vers **ALLERAY** à la hauteur des attentes des salariés.

N'oublions pas que cela implique d'être correctement formés à ces nouvelles **méthodes de travail collaboratif**, de **management à distance** et aussi d'équité d'attribution entre les Directions et les services.

## Quelle suite pour l'année 2022 ?

Changement d'organisation, changement de Président...

Lorsque l'entreprise fait l'apologie du **changement permanent**, les salariés apparaissent de plus en plus isolés les uns des autres. On pense évidemment aux filialisations mais aussi à la sous-traitance et à la formation.

En **individualisant les parcours de formation** et en rendant acteur le salarié de son **développement professionnel**, la notion de carrière a ainsi été vidée de son sens et remplacée par celle d'**employabilité**.

### Position CFE-CGC

**En 2022, soyons solidaires** et montrons à l'entreprise qu'il y a des **interlocuteurs** représentants des salariés.

**En 2022, sachons défendre collectivement** et utilement nos intérêts au sein de l'entreprise pour un avenir équitable, agréable et profitable.

**En 2022, faisons confiance** au travail de nos Représentants du Personnel et restons informés de ce qu'il se passe au CSEE WIN.

---

## Prochain CSEE WIN les 27 / 28 janvier 2022

---

N'hésitez pas à contacter vos Représentants CFE-CGC W&IN dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous :

**Abonnez-vous et partagez avec vos collègues** <https://www.cfecgc-orange.org/s-abonner-a-nos-publications.html>

Toutes les publications CFE-CGC W&IN : <https://www.cfecgc-orange.org/win/>

Vous souhaitez consulter : [Les PV des séances de CSEE W&IN](#) , [Documents Sécurité et Santé au Travail OWF OINIS et IC](#)

<b>Vos représentants CFE-CGC W&amp;IN</b>	<p><b>Représentant Syndical</b> Mr Yves DIGUET</p> <p><b>Elus CSEE titulaires :</b> Mr Philippe DESERT, Mme Sylvie NET, Mr Laurent BAPPEL, Mr Maxime COURET, Mr Didier COQUILLE, Mme Florence CARVOUNAS, Mr Gilles SAVRY, Mr Daniel FEVAL.</p> <p><b>Représentants de Proximité :</b> <b>OWF</b> : A. FREGIS, M. TURCK, K. CHOMEZ, E. ALBAN, E. GLICKMANN, G. SABATINI, P. DUMONT, B. HAUTECOEUR, B. HAMADI. <b>OINIS</b> : M. THOUVENOT, T. DELAVIER, C. GARCIA, J. LESAINT. <b>IC</b> : C. NGAH-ELOUNDOU, D. FEVAL.</p>	<p><b>CSSCT (ex-CHSCT) :</b> <b>OWF</b> : B. HAMADI, M. COURET, K.CHOMEZ <b>OINIS</b> : J. LESAINT, M. IONESCU <b>IC</b> : L. GUILLEBEAU, <b>V. DELAVAL</b> (rapporteur)</p>
---	---	--